



Durée de l'investissement
Échéance à fin novembre 2010
éventuellement prorogable deux
fois un an

Valorisation
**Semestrielle, publiée en juillet et
janvier sur la base d'arrêté à fin
mai et fin novembre.**

Code ISIN
FR0007065560

Gestionnaire financier du FCP
CAAIPG

Date d'agrément par la COB
14-nov-01

Autres caractéristiques
Capitalisation des revenus

Site Internet
www.unionfinancierefrance.fr

Gestionnaire financier non coté
CDC Innovation Partners

Gestion des actifs non cotés :

60% sociétés innovantes dans le domaine des technologies de l'information, des sciences de la vie, des biotechnologies et autres industries innovantes. Les investissements seront principalement réalisés sur des sociétés ayant dépassé leur stade de développement initial, pour se trouver en phase de croissance (existence d'une équipe dirigeante opérationnelle qui a arrêté au moins un bilan et réalisé un premier financement avec des investisseurs institutionnels).

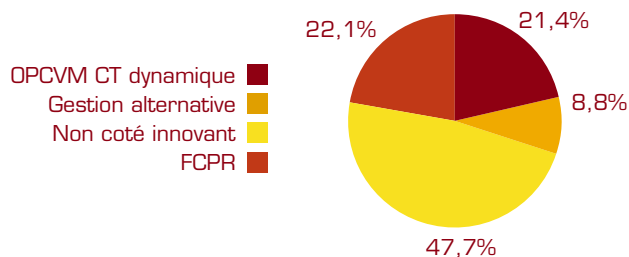
Performances (dividendes réinvestis)

Valeur liquidative au 30/11/06: 801,91 €

Performances semestrielles du FCP par année civile

Année	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
1er semestre	-0,11%	-0,12%	-2,62%	-4,50%	12,95%						
2nd semestre	-0,33%	-7,48%	-12,15%	-5,68%	0,14%						
Perf. année	-0,44%	-7,59%	-14,45%	-9,93%	12,95%						
Perf. cumulée	-0,44%	-7,99%	-21,29%	-29,10%	-19,81%						

Inventaire synthétique



Principales lignes en portefeuille

Libellé	Type d'investissement	%
CA-AM Arbitrage VaR2	OPCVM CT Dynamique	12,4%
21 Développement 2	FCPR	12,2%
Alpha Private Equity Fund 4	FCPR	8,8%
eFRONT	Actions non cotées	8,8%
NOVAGALI	Actions non cotées	8,7%
Green Way Multistratégie	Gestion alternative	7,8%
ASK	Actions non cotées	6,3%
ZANDAN	Actions non cotées	5,4%
ROCTOOL	Actions non cotées	4,9%
BIOMETHODES	Actions non cotées	4,7%
TOTAL		80,0%

Portefeuille

Commentaires de gestion

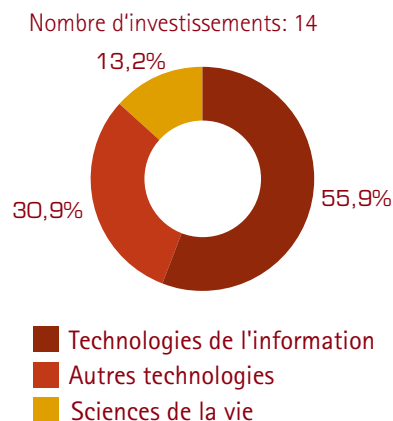
Au 30 novembre 2006, la valeur liquidative des parts A du FCPI s'élève à 801,91 euros (correspondant à un actif net de 15,92 M€), à comparer à une valeur initiale de 1000 euros.

Il convient néanmoins de rappeler qu'on ne peut juger de la performance d'un FCPI, comme de n'importe quel fonds de capital risque, que sur la durée. La prudence des règles de valorisation comptable veut que l'on provisionne les lignes du portefeuille qui sont en retard par rapport à leur plan de marche ou connaissent des problèmes de trésorerie. A contrario, les participations prometteuses ne sont revalorisées qu'à l'occasion de l'entrée de nouveaux investisseurs à leur capital ou de la cession. Ces règles impactent négativement la valeur liquidative des fonds les premières années.

La politique d'investissement a été progressive avec pour objectif la constitution d'un portefeuille diversifié d'investissements innovants réparti sur plusieurs secteurs d'activités : les sciences de la vie, les technologies de l'information et communication et les technologies avancées.

Par ailleurs le FCPI a engagé 25% de son actif dans trois fonds de capital investissement actifs sur le marché des PME, principalement françaises, au travers d'opérations de capital-développement ou de capital-transmission. Ces investissements permettent d'obtenir une bonne diversification du portefeuille par rapport au principal actif qui est de nature capital- risque, sans pour autant pénaliser la recherche de performances absolues élevées en adéquation avec l'horizon d'investissement du FCPI.

Portefeuille non coté innovant - Répartition sectorielle



Actif net au 30/11/06 (en K€): 15 920



La stratégie du fonds

Commentaires de gestion (SUITE)

Sociétés non cotées à caractère innovant

L'événement du semestre aura été l'introduction en Bourse sur Alternext de la société eFRONT. Cette participation était jusqu'ici provisionnée à hauteur de 75%. Cette provision a été ramenée à 20% afin de tenir compte du blocage réglementaire des titres suite à une introduction en Bourse. En fait, la ligne est déjà positive, les cours s'étant appréciés de l'ordre de 18% depuis l'introduction.

L'autre événement notable de fin d'année aura été la vente de VISION IQ en décembre 2006 à la société MG International cotée sur Alternext. Il devrait y avoir un petit impact favorable sur la prochaine valorisation semestrielle.

Les mois à venir devraient permettre en outre de confirmer la revalorisation de certains dossiers importants du portefeuille et la remontée au moins vers l'équilibre de la valeur liquidative.

Fonds de capital-investissement

Il n'a pas été souscrit de parts de nouveaux fonds de capital-investissement. Les trois fonds en portefeuille ont poursuivi leurs investissements : Perfectis I, 21 Développement 2 et APEF 4 ont effectué des distributions supplémentaires au cours du semestre de respectivement 70, 190 et 1260 K€ au profit du FCPI, suite à des cessions de participations ou des recapitalisations de sociétés de leur portefeuille. Grâce à ces opérations favorables, les investissements du FCPI dans ces trois fonds sont en plus-values latentes importantes au 30 novembre 2006.

Les fonds de capital-investissement représentent 22,16% de l'actif net du FCPI.

Autres placements

CA-AM Arbitrage VaR2 est un OPCVM court terme dynamique utilisant différentes stratégies d'arbitrages obligataires. Cet OPCVM est la première ligne du portefeuille. Depuis l'origine, la performance annualisée ressort à 4,15%.

Green Way Multi-stratégies est un fonds de fonds de gestion alternative avec un horizon de 2 à 3 ans. Il représente un peu moins de 8% de l'actif net du FCPI au 30 novembre 2006. Sa performance annualisée depuis l'origine est de 6,93%.

Les progressions de ces deux fonds ont été globalement très satisfaisantes et supérieures à la rémunération du marché monétaire.